

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif
(spanc@sumene-artense.com)

**EXAMEN PREALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE
INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLECTIF
(Arrêté du 27 avril 2012)**

DEMANDEUR

Nom, Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....
Tél..... Courriel :.....@.....

PROJET

Localisation

Adresse du lieu de réalisation :.....
N° cadastre de la (ou des) parcelle(s) :.....Section :Commune.....

Usage domestique de la construction

Occupation par :

- le propriétaire un locataire
 autre :

Nature de l'occupation :

- en résidence principale en résidence secondaire

★ Important : au-delà d'une capacité supérieure à 20 EH une étude préalable est **obligatoire** (bureau d'étude).

Usage à caractère industriel ou commercial de la construction

- | | | |
|---|---|--------|
| <input type="checkbox"/> Atelier, préciser l'usage | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Bureau, nombre d'employés | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Camping, nombre d'emplacements | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Hôtel, nombre de lits | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Plaine de sport, nombre de places | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Restaurant, nombres de couverts | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Théâtre, salle de réception, cinéma | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Usine, préciser l'usage | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Local de chasse (atelier de découpe) | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Autre : | : | . EH : |

★ Important :

- préciser le nombre d'équivalent habitant.

- une étude préalable est **obligatoire** (bureau d'étude) quel que soit le nombre d'équivalent habitant.

Caractéristique de la construction

➤ S'agit-il d'une :

- Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire
- Réalisation d'une installation d'assainissement sans demande de permis de construire
- Modification d'un projet suite à précédente conclusion négative du SPANC (*projet non conforme*)

Nombre de pièces principales (nombre de chambres + 2) :

Nombre de chambres.....

➤ Alimentation en eau potable : adduction publique alimentation privée

➤ Existe-t-il une évacuation des eaux usées depuis le sous-sol ? (wc, machine à laver, ...) :
 oui non

Caractéristique du terrain

➤ Superficie totale de la parcelle :m²

Pente du terrain destiné à recevoir les ouvrages d'assainissement :

(Indiquer le sens de la pente sur le plan de masse)

- plat pente supérieure à 5 % ; valeur :%

➤ Nature du sol entre 0,50 m et 1 m de profondeur :

- roche sable terre argile autre,
préciser :

➤ Information obligatoire : valeur de l'indice perméabilité K en mm/h :
(Définie à la suite d'un test dit PORCHER)

Si non, nature du sol :

- Imperméable de 0 à 10 mm/h (infiltration impossible)
- Perméabilité médiocre de 10 à 30 mm/h
- Sol moyennement perméable de 30 à 50 mm/h
- Sol perméable 50 à 200 mm/h
- Sol très perméable supérieur à 200mm/h

- Présence d'un point d'eau (source, puits, etc...) ou d'un lieu de baignade à proximité de l'ouvrage :

oui non ne sait pas

(Indiquer son emplacement sur le plan de masse)

- Y-a-t-il des engorgements d'eau occasionnels de votre sol ? oui non

- Destination des eaux pluviales :

Réseau de surface (fossé, caniveau...) Infiltration sur la parcelle
 Rétention (cuve, mare...) Autre, préciser :.....

★ Important : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est **interdit** conformément à l'arrêté du 6 mai 1996

Caractéristique du dispositif d'assainissement

➔ Pré-traitement et traitement primaire

- Fosse toutes eaux : Capacité :.....m³
Distance par rapport à l'habitation :.....m

- Préfiltre intégré à la fosse : oui non Sinon volume du préfiltre :litres

- Si la fosse se trouve à plus de 10 m de l'habitation, il est fortement recommandé d'intégrer un bac dégraisseur

500 l (toutes eaux ménagères) 200 l (Seulement les eaux de cuisine)

- Ventilation haute en sortie de fosse (section 100 mm) avec extracteur :
 statique éolienne

- Toilettes sèches :

Dans ce cas, préciser :

- Le mode de collecte :
- Le mode de traitement des eaux ménagères :
- Le dimensionnement et l'implantation de la zone de compostage :
.....
- Le mode d'évacuation des matières :

 **Traitement secondaire**

➤ Votre sol est perméable et très sableux, vous envisagez :

Un lit d'épandage à faible profondeur Surface :.....m²

➤ Votre sol est perméable, vous envisagez :

Des tranchées d'épandage

Longueur :m soit tranchées de m Profondeur :.....m Largeur :.....m

Un filtre à sable vertical non drainé

Longueur :.....m Largeur :.....m Surface :.....m² Profondeur :.....m

Un tertre d'infiltration non drainé

Surface à la base :.....m² Surface au sommet :.....m²

➤ Votre sol est imperméable, vous envisagez :

Un filtre à sable vertical drainé

Longueur :.....m Largeur :...m Surface :.....m² Profondeur :.....m

➤ La surface de votre parcelle est restreinte, vous envisagez :

Un filtre compact de type

Sortie basse

Sortie Haute

Modèle :.....

Capacité :..... EH

N° d'agrément par le Ministère de l'Environnement :.....

Phytoépuration

Type :

Fournisseur / Modèle:.....Surface de filtration :m²

Capacité :..... EH N° d'agrément par le Ministère de l'Environnement :.....

Dans le cadre de la mise en place d'une phytoépuration, il est nécessaire de passer par un installateur agréé.

- Une microstation de type

.....
Modèle : Capacité : EH
N° d'agrément par le Ministère de l'Environnement :

- Fosse d'accumulation Volume : m3

 **Evacuation des eaux traitées**

- Type d'exutoire des effluents traités :

- Tranchée d'infiltration : longueur
- Fossé..... Cours d'eau.....
- Réseau pluvial..... Puits d'infiltration
- Parcelle d'un autre propriétaire : N°.....appartenant à

 **Important :** Pour tous rejets dans un réseau d'eaux pluviales, un fossé, ou sur une parcelle appartenant à un autre propriétaire, **une autorisation de rejet** préalable du gestionnaire/propriétaire ainsi qu'une **étude de sol** prouvant l'impossibilité d'infiltrer le rejet sur la parcelle **sont obligatoires**. **Ces documents seront à joindre au présent formulaire.**

- Dispositifs annexes éventuels

- Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant) Volume de la bûchée :
- Pompe ou système de relevage (Préciser sa nature et sa position sur la filière) :

.....

Concepteur du projet

- Le demandeur lui même
- Entreprise ou bureau d'étude :

Installateur (si connu)

Nom :

.....

Adresse :

.....

Tél :

Portable :courriel :@.....

Pièces à joindre impérativement au dossier :

- Plan de situation 1/2500°
- Plan de masse précisant :
 - La position du bâtiment
 - L'emplacement du dispositif d'assainissement
 - Le sens de la pente éventuelle
 - La position des différents points d'eau (puits, source, fossé, ruisseau ...)
 - L'évacuation des eaux pluviales
- L'autorisation de rejet d'effluents en cas de dispositif drainé
- Pour les filtres plantés : fournir l'étude préalable de mise en place
- Etude préalable pour toutes installations supérieures à 20 EH ou autres locaux autres qu'habitation
- **Autorisation de rejet et étude préalable** dans le cas d'un rejet au réseau d'eaux pluviales, dans un fossé ou sur une parcelle appartenant à un autre propriétaire

Engagement du propriétaire

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- à informer le SPANC de toute modification du projet (avant ou pendant les travaux),
- à n'engager les travaux qu'après avoir reçu l'avis de conformité du SPANC pour le dispositif,
- à informer le SPANC de la date du début des travaux selon les modalités du règlement de SPANC,
- à ne pas remblayer l'installation avant le contrôle de bonne exécution des travaux par le SPANC,
- à procéder à la réception des travaux avec l'installateur et à communiquer le procès-verbal au SPANC, (attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art en cas de travaux par le propriétaire)
- à ne pas évacuer les eaux pluviales dans le dispositif d'assainissement,
- à assurer l'entretien régulier de son installation (vidanges notamment), conformément aux consignes du fabricant et à l'avis d'agrément publié au Journal Officiel pour chacune des filières,
- à s'acquitter de la redevance prévue par le règlement de service du SPANC (règlement disponible sur le site internet de Sumène Artense communauté).

Fait à le

Signature du propriétaire précédée de la mention « lu et approuvé »